

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin. 1833-1869 1838

11 (13.7.1838)

1838

Session de Juillet

PROTOCOLE

N^o XI.

de la Commission Centrale pour la navigation du Rhin

En présence de M. M. les Commissaires ci après d' nommés.

Pour Bade, de M^r de Kettner.

„ la Bavière „ de Nau.

„ la France „ Engelhardt.

„ la Hesse „ Verdier

„ Nassau „ le Baron de Fovierlein.

„ les Pays-Bas, M^r Ruhr.

„ la Prusse „ Westphal, Président.

Mayence le 13 Juillet 1838.

Formes de Procédure en appel
devant la Commission Centrale

§. I.

Reproduction faite des Protocôles N^o VI de Juillet et
N^o VII de Novembre 1836, ainsi que du Protocôle N^o X de
Juillet 1837, le Commissaire de Hesse a fait inserer:

Hesse: En supposant l'assentiment général, le Commissaire est
maintenant autorisé à déclarer l'adhésion de son Gouverne-
ment aussi au Règlement de procédure, provisoirement
adopté, de l'annexe 3 au Protocôle de la Commission Centrale
N^o VI du 5 Juillet 1836.

Bavière
et
Prusse

déclarent également l'adhésion de leurs Gouvernements.

Conclusion.

Les dispositions renfermées dans l'annexe N^o 3 au
Protocôle N^o VI du 5 Juillet 1836 sont adoptées, d'accord
unanime, comme Règlement des formes de Procédure devant
la Commission Centrale.

/: Sig: / de Kettner, de Nau, Engelhardt, Verdier,
de Fovierlein, Ruhr, Westphal, Président.

Pour expédition conforme

Le Président de la Commission Centrale.

Westphal
JA